

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE UN CADRE DE SANTÉ EN PSYCHIATRIE

Foyer post cure - Visites à domicile
Appartements associatifs et Accueil Familial thérapeutique
Equipe de liaison d'addictologie et Pool AS nuit du pole

➤ L'Hôpital NOVO recrute un cadre de santé en psychiatrie sur le site de Pontoise.

➤ **Présentation de la structure**

L'Hôpital NOVO est un nouvel établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCPO) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières

➤ **Identification de l'unité de soins**

Les unités hospitalières pour patients adultes du pôle de psychiatrie sont : Le Foyer de postcure, les Visites à domicile, les Appartements associatifs et l'Accueil Familial Thérapeutique.

Composition des équipes :

- Praticien hospitalier : 0.5 ETP.
- Cadre de santé : 1 ETP H24
- IDE FPC : 10 ETP (en 12h avec nuits occasionnelles, week-ends et fériés).
- IDE VAD : 10 ETP (7h30 du lundi au vendredi).
- Agent des services hospitaliers : 4 ETP (en 7h30 avec week-end et fériés).
- Psychologue : deux journées/semaine sur le FPC.
- Assistante sociale 80% : VAD, FPC, AT et AFT.
- Pool AS nuit : 10 ETP (en 10h ou 12h avec week-ends et fériés).

Les missions des unités extrahospitalières :

- FPC = Accompagner le patient vers l'autonomie dans ses projets de réinsertion (appartement autonome, reprise d'études, travail en ESAT ou milieu ordinaire, etc.)
- VAD = maintenir l'autonomie au domicile et éviter les ré hospitalisations.
- AT = évaluer l'autonomie dans un logement en ville et travailler le projet d'appartement social ou privé.
- AFT = retrouver une autonomie relative dans un cadre familial sécurisé et sécurisant.

Les AT et l'AFT sont gérés par les équipes mixtes FPC / VAD en lien avec l'AEV (Association Entraide Vexin).

Composition de l'Equipe de Liaison Addictologie (ELSA) :

- Praticien hospitalier : 0.5 ETP.
- IDE : 3 ETP (7h30 du lundi au vendredi).
- Psychologue : 1ETP.

Les missions de l'unité de liaison :

- ELSA = Accompagner le patient dans son projet de réduction ou de sevrage de ses addictions (tabac, alcool, cannabis, médicaments...). La prise de contact se fait lors d'une hospitalisation, le suivi de la prise en charge se fait en consultation.

➤ Identification du poste

Intitulé : Cadre de santé

Catégorie : A

Grade : Infirmier

Code métier : U5U20

Position dans la structure :

- ♦ Liaisons hiérarchiques :
 - Coordinateur général des soins
 - Directeur des soins
 - Cadre supérieur de santé du pôle de psychiatrie, addictologie et médecine pénitentiaire
- ♦ Liaisons fonctionnelles :
 - Médecin chef de pôle
 - Médecin de l'unité
 - Equipe médicale

➤ Missions / activités du poste

Le cadre de santé assure le travail d'encadrement des soins et de l'équipe dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires (décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier, Code la santé publique, règlement intérieur de l'établissement).

Il travaille en étroite collaboration avec le responsable d'unité.

- **Planification des activités et des moyens :** planification du travail des différentes catégories professionnelles (IDE, AS, ASH) de chaque unité (FPC, VAD, ELSA). Participe à/ou propose de nouvelles actions de soins pour optimiser la prise en charge des patients (prévention, éducation, activités thérapeutiques...).
- **Gestions des moyens et des ressources techniques humaines, informationnelles :** gestion du temps de travail annuel des différentes catégories professionnelles (IDE, AS, ASH) de chaque unité (FPC, VAD, ELSA), gestion des

stocks de matériel, évaluation des besoins en travaux et aménagement, évaluation des besoins en matériel médical, mise en place des moyens de communication (réunions, affichage...).

Doit intégrer la dimension financière dans ces activités.

- **Encadrement et accompagnement de l'équipe infirmière et gestion des compétences** : identification des compétences nécessaires aux missions des différentes catégories professionnelles (IDE, AS, ASH) de chaque unité (FPC, VAD, ELSA), entretien annuel de formation et d'évaluation, élaboration et suivi du plan de formation, accompagnement dans le développement des compétences.
Accompagne, conseille l'équipe dans les situations difficiles et dans ses rapports avec des intervenants extérieurs.
- **Suivi de l'activité** : élaboration et rédaction des rapports d'activités. Création d'outils de suivi, utilisation des outils de suivi existants.
- **Montage, mise en oeuvre, suivi et gestion des projets** : définition et suivi du projet de soins au regard du projet médical de l'unité. Définition des axes de travail, élaboration des plans d'action, animation des groupes de travail, coordination des différents intervenants.
- **Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales** : audits, analyses des pratiques, élaboration des documents qualités, traçabilité...
- **Coordination et suivi de la prise en charge de prestations** : transport, laboratoire, pharmacie, approvisionnement en matériel de soins, restauration, prestataire externe.
- **Organisation et suivi de l'accueil des nouveaux professionnels et des stagiaires**
 - o Nouveaux professionnels : entretien de suivi réguliers.
 - o Stagiaires : en collaboration avec les tuteurs, organisation de l'encadrement et des bilans d'évaluation.
- **Centralisation, Organisation et Suivi du planning des A.S de nuit** en fonction des besoins du pôle de psychiatrie.
- **Communication.** Le cadre de santé travaille en collaboration étroite avec le personnel médical d'encadrement des services de la filière adulte du pôle de psychiatrie et des autres filières.
 - o Participe aux réunions : Cadre du pôle de psychiatrie, réunions institutionnelles, bureau et conseil de pôle.
 - o Participe au développement du réseau avec les partenaires du territoire et le comité local de santé mentale.

➤ **Prérequis**

Formation et expérience requises :

- Diplôme cadre de santé souhaité.
- Expérience antérieure dans la fonction d'encadrement.
- Expérience en psychiatrie souhaitée.

Les qualités professionnelles requises :

- Capacités de communication :
 - Au sein de l'unité, avec le cadre de pôle, le médecin responsable.
 - Avec les services d'hospitalisation de psychiatrie.
 - Avec les services d'amont et d'aval de la filière psychiatrie adulte.
 - Avec les autres partenaires de soins (ESAT, mairie, collectivité locale, ...).
 - Avec les directions supports.
- Qualités relationnelles : diplomatie, écoute.
- Qualités organisationnelles : rigueur, sens de l'urgence et des priorités.

➤ **Exigences / contraintes du poste**

Contraintes particulières du poste :

- Travail en binôme cadre durant les périodes de congés ou d'absence.
- Une à deux gardes annuelles sur le week-end et jours fériés.

Horaires :

Journée cadre forfait du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 avec organisation de travail H24 pour organiser / évaluer le travail AS de nuit.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Marie-Christel MAURI
Cadre supérieur de pôle
Pôle de psychiatrie, addictologie et médecine pénitentiaire
01 30 75 43 19
marie-christel.mauri@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.